

Audrey Gondallier

Entre encadrement et engagement, vers une émancipation de la jeunesse

Formatrice au sein d'une association d'éducation populaire politique *La Boîte Sans Projet*, j'agis quotidiennement pour l'engagement de la jeunesse et je vais tenter de partager mon expérience. Je commencerai par définir les différentes conceptions que nous pouvons percevoir de l'engagement au sein de l'association avant d'aborder la *praxis*, ou comment les étapes de ma vie ont construit mon analyse et influé sur ma pratique ?

Dans un premier temps, je vous présenterai l'engagement à travers le prisme d'un dispositif d'encadrement : le Service civique. Dans un second temps, j'expliquerai pourquoi, malgré mon « jeune âge », j'ai choisi de me syndiquer pour défendre des conditions de travail. Dans un troisième temps, je m'attacherai à illustrer la notion d'engagement à travers une expérience menée auprès d'un groupe de jeunes visant à favoriser la conscientisation et l'émancipation. Enfin, la dernière partie traitera de la transformation de l'engagement individuel en engagement collectif. La question qui constituera le fil rouge de cet écrit pourrait donc être formulée ainsi : pourquoi et comment agir sur le monde qui nous entoure ? Comment contribuer à une réelle transformation sociale ?

Engagée dans la lutte contre les discriminations
par le **Service civil**

Pendant très longtemps, j'ai été qualifiée de « jeune engagée ». Sans comprendre cette expression, je constatais que les adultes portaient une appréciation sur moi. J'étais une « jeune engagée », c'était une « super » qualité.

II

En 2005/2006, j'ai alors 17 ans, je suis en terminale et je suis secouée par les grandes manifestations contre le Contrat première embauche (CPE) et par la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré. Moi, « petite » blanche d'une ville de l'Oise, habitant un pavillon de la classe moyenne supérieure, je me rends bien compte de mes privilèges. Du côté paternel, on est militaire de père en fils depuis Napoléon. Quant à ma mère, elle est fille de cheminot. Je suis alors tiraillée entre ces univers si différents et je comprends que notre origine sociale nous octroie des avantages.

Une association me propose alors une formation sur la lutte contre les discriminations afin que je puisse intervenir pour elle en milieu scolaire et lutter contre les préjugés. Je ne vis pas ces interventions comme un « engagement », mais plutôt comme une *nécessité*. Celle de comprendre pourquoi les inégalités dans le monde demeurent et celle de prendre mes *responsabilités* en luttant contre. Je vais donc m'investir et je vais suivre cette formation. L'association me propose ensuite un Service civil volontaire (SCV) que j'accepte et je découvre, de ce fait, l'engagement associatif.

L'actuel Service civique n'a eu de cesse d'évoluer. S'il existe depuis 2010, il trouve sa source bien plus tôt. Aux origines, Napoléon et son service militaire qui, malgré des changements de forme, perdurera jusqu'en 1996. Nous en retiendrons la création d'une armée de métier et la mise en place de Journées d'appel à la préparation à la défense (JAPD). La disparition du service militaire marque aussi la suppression de l'objecteur de conscience. Cette exception où un « appelé » au service national se déclarait en désaccord avec le fait de porter des armes et avait la possibilité d'effectuer, en lieu et place du service militaire, un service civil dans une administration ou une association d'utilité publique, par exemple au sein de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales. Plutôt que de se balader en treillis, l'objecteur de conscience donnait de son temps aux civils.

Ma prise de conscience arrive en 2005, j'ai 17 ans et deux jeunes se cachent dans un transformateur électrique suite à une poursuite policière. Zyed et Bouna alors âgés de 15 et 17 ans décèdent, électrocutés. S'en suivront des manifestations contre les violences policières. Les médias et les politiciens parleront d'émeutes. Suite à ces émeutes/manifestations qui ont émaillé la France en 2005, le président de l'époque, Jacques Chirac (le

même qui a supprimé le service militaire) décide qu'il faut un espace où les jeunes peuvent se mettre au service de leurs pairs avec comme ambition de créer un outil de « cohésion sociale ». Le Service civil est né. La logique est implacable : si les jeunes s'engagent pour l'État, ils et elles auront « moins envie de brûler des voitures ». Pour mémoire, 2005/2006, c'est aussi l'année où est votée le CPE qui fera descendre dans la rue des milliers de gens parmi lesquelles de nombreux jeunes.

Pour en revenir au Service civil, le principe est simple : un jeune de moins de 25 ans s'engage auprès d'une association pour une mission d'intérêt général pour une durée déterminée (27 h/semaine, 9 mois au maximum), il est accompagné dans sa mission par un tuteur. Son engagement est reconnu dans la société et il perçoit une indemnité de subsistance (662,22 €).

Quatre ans plus tard, en 2010, face au succès du Service civil, Nicolas Sarkozy (qui fût ministre puis président) demande à Martin Hirsh de remanier le dispositif afin de l'élargir au plus grand nombre de jeunes. Un petit coup de pinceau est mis au Service civil qui devient le Service civique. Qu'est-ce qui change ? Le nombre de structures agréées (à la hausse), le montant de l'indemnité (à la baisse), la possibilité d'effectuer une mission à l'étranger, la durée (jusqu'à 12 mois) et la durée hebdomadaire de la mission (jusqu'à 35 h).

Le Service civique est globalement symptomatique d'une définition de l'engagement défini par l'État. Ce dispositif définit ainsi les contours du bon engagement, celui qui rend service à la collectivité et met un pied dans l'emploi : CAF (Caisse d'allocations familiales), impôts, association, collectivité.

Suite aux attentats de 2015, le dispositif du Service civique est renforcé et tend à l'universel. Dix ans après l'échec de la Loi Égalité des chances – qui prévoyait notamment le CPE –, la loi est révisée et renommée « Égalité et citoyenneté ». Le raisonnement de nos dirigeants est simple. Si des jeunes Français se font exploser, ou brûlent (encore) des voitures, c'est qu'il existe un manque de cohésion sociale. L'État doit prendre des mesures : augmenter le nombre de Services civiques et mettre en place la réserve citoyenne au sein des armées. Aujourd'hui, notre président parle d'un retour au service national obligatoire pour favoriser la cohésion sociale. *L'état envisagerait donc de rendre obligatoire un dispositif*

d'engagement à son service... C'est démocratique ça ? Cela n'aurait-il pas comme conséquence d'invisibiliser, de déprécier ou de décrédibiliser toutes autres formes d'engagement ?

L'engagement par le rejet des partis et la syndicalisation

Après mon Service civil volontaire, je suis embauchée par l'association *Léo Lagrange*. Le contexte économique était favorable et j'ai vraiment tout mis en œuvre pour qu'on me garde : j'ai donné de moi-même sans compter mes heures, en multipliant les missions, en proposant des pistes de développement. Les adultes qui m'accompagnent me trouvent alors de plus en plus engagée. Ils m'emmènent même aux manifestations contre la réforme des retraites (2010) où l'un des administrateurs de la structure me colle un autocollant du Mouvement des jeunes socialistes sur le col. Je suis gênée, je refuse poliment.

Je comprends alors qu'il y a différentes formes d'engagement : celle des partis et les autres, qui ne nécessitent pas d'être encarté. Je ne suis pas à l'époque convaincue que la rue et les manifestations puissent réellement servir nos revendications. Je doute et je sens qu'il manque des pièces pour parvenir à gagner des luttes. Je comprendrai plus tard que c'était ce qu'on nomme la convergence des luttes.

Quelques années plus tard, je suis toujours autant engagée. J'enchaîne les interventions en milieu scolaire pour lutter contre le racisme, le sexisme, l'homophobie, la violence. J'ai alors 24 ans, je suis formatrice, intervenante, chasseuse de subvention. Ayant assez confiance en moi et en mon travail, j'ouvre les yeux sur les inégalités internes à l'association : les écarts de salaires injustifiés, le rythme effréné imposé aux salarié.e.s, les dépressions.

Je choisis un nouvel engagement, en me syndiquant. Je suis élue Déléguée du personnel et je siège au Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Mes heures de délégation me permettent de mettre en lumière une problématique que j'avais jusqu'alors ignorée à savoir, la marchandisation du monde associatif. Je comprends que la marche en avant est due à la baisse des dotations, mais qu'elle induit sournoisement la mise en concurrence des associations, la baisse des effectifs et la

justification des bas salaires. Dans le même temps, nous commençons à entendre parler de la loi 2002-2 sur la démarche qualité dans les associations. Les responsables associatifs nous demandent de faire toujours mieux avec moins. Sous couvert de qualité, ils se dotent d'outils de contrôle qui produisent une forme de peur et de culpabilité. *Peut-il y avoir un engagement véritable dans le contrôle ?* Comment peut-on faire du « bon travail » tout en ayant des conditions de travail dégradées ? Peut-on avoir un réel engagement dans l'emploi ? Ce vieux complexe salarié/militant. Je suis épuisée par cette contradiction qui m'apparaît insoluble. Je m'engage alors dans une formation organisée par la *Boîte Sans Projet* avec la Société coopérative et participative (SCOP) *Le pavé* (coopérative d'éducation populaire) où l'on me « déforme » grâce aux méthodes d'éducation populaire politique. Lorsque je reviens sur mon lieu de travail pleine d'énergie et d'envie, les responsables me mettent en gardent : « attention à ne pas être trop militante, tu ne vas pas nous faire une révolution ici »... ceux-là mêmes qui m'avait emmené en manifestation. Je reste interloquée.

Dès lors, je comprends qu'il y a des bons et des mauvais engagements, qu'il y a une différence notable entre engagement et encadrement, ainsi qu'entre citoyenneté et civilité.

L'engagement citoyen m'apparaît comme un moyen d'émancipation individuel et collectif qui permet de mettre à nu les rapports sociaux de domination, de comprendre les oppressions et les inégalités, de lutter contre les injustices à l'intérieur même des structures sociales.

L'encadrement par la civilité et le déploiement de dispositifs publics visant en réalité à délimiter et contrôler les formes d'engagement, au service de l'ordre social.

S'engager dans la **transformation sociale**

C'est en 2013 que je quitte cette structure et que je rejoins la *Boîte Sans Projet*, une association qui agit dans le champ de la formation liée à l'animation sociale.

Si cette association est connue et reconnue comme organisme de formation, l'association tient à continuer à agir et à animer en lien avec

VI

le terrain pour favoriser le pouvoir d'agir, susciter la participation et faciliter la mobilisation des groupes. Ici, les engagements associatifs et militants résonnent.

En 2016, je me souviens que certaines collectivités territoriales commencent à réfléchir à l'idée de conditionner l'obtention du Revenu de solidarité active (RSA) à l'exercice de quelques heures de bénévolat. Il s'agit de remettre en question un acquis social en direction des plus précaires et de les stigmatiser auprès du grand public par la même occasion. Certains d'entre nous, militants, précaires et acteurs de l'action sociale, s'insurgent alors. À titre expérimental, notre département de la Somme, situé en Hauts-de-France, serait l'un des premiers concernés.

Un grand nombre de bénéficiaires s'inquiète de cette situation et certains cherchent le soutien d'association pour comprendre ces courriers que le Conseil départemental de la Somme leur adresse, incompréhensibles, dépersonnalisés et sans alternatives.

Nous sommes nombreux à nous indigner. Le bénévolat repose sur un engagement volontaire, libre et sans condition. De la même manière que pour le Service civique, ici *on délimite un rapport entre engagement, argent, mérite. Pour mériter de recevoir cet argent, faut-il être engagé ?*

La plupart des bénéficiaires du RSA que je connais sont de fervents bénévoles. J'ai eu la chance de rencontrer des personnes engagées auprès des centres sociaux ou d'autres associations qui s'organisent collectivement pour servir un projet. Je me souviens de l'une d'entre elles, capable de faire à manger pour 200 personnes dans 20 m² ! Dans un autre contexte, plus professionnel, n'aurait-elle pas été reconnue pour son « travail » ?

Mais qui sont-ils ? Ces fameux « bénéficiaires » du RSA ? En dehors d'être « bénéficiaires », ils sont souvent acteurs-bénévoles malgré la précarité qui les saisit. Qu'elles soient femmes célibataires et sans diplômes, qu'ils soient hommes de plus de 40 ans au chômage, qu'ils soient migrants ayant obtenu leur droit d'asile, sans diplôme ni expériences reconnus et non employables, elles et ils s'engagent. Leurs actions sont parfois valorisées par un passeport bénévole ou une attestation de formation, mais le problème fondamental, structurel est tenace. Nommons-le : le chômage.

Conditionner le RSA à du bénévolat revient à dévaloriser les bénéficiaires, à les considérer comme des « assistés » et vise à nous faire collectivement oublier la première cause de leur précarité : le chômage. Sans parler de la

question des actionnaires qui chaque année augmente leurs dividendes en multipliant licenciements et délocalisation.

Intéressons-nous maintenant à l'engagement des politiciens. Comment répondent-ils à leurs promesses de campagne pour relancer l'emploi ou encore concernant la mise en œuvre de la moralisation de la vie politique ?

Ne pourrions-nous pas mettre en rapport valeur, engagement et justice sociale ?

S'engager vers l'émancipation

En décembre 2015, j'anime pour *La Boîte Sans Projet* une formation intitulée « Monte ta conf' de Jeunes » inspirée du concept de la Conférence gesticulée librement inspiré de Frank Lepage (2012). Je réunis une dizaine de jeunes et je leur propose d'entamer une recherche-action sur l'engagement des jeunes. Nous interrogerons collectivement deux concepts : jeunesse et engagement

Le groupe est constitué comme suit :

- Deux jeunes de 17 ans, l'un qui passe son baccalauréat pour la seconde fois en candidat libre et le second qui s'investira quelques mois plus tard dans l'organisation des manifestations lycéennes contre la loi travail. Celui-ci préparera ses examens entre garde à vue et révision.

- Un jeune Franco-Tunisien qui partagera avec le groupe les engagements liés à la révolution tunisienne et l'institutionnalisation de l'engagement en France avec le Service civique.

- Trois jeunes femmes de 20 à 28 ans secouées par le patriarcat, le sexisme ordinaire, la violence.

- Deux étudiants lillois qui co-organiseront la lutte contre la loi travail à la faculté de Lille.

- Une salariée du monde associatif de 22 ans, engagée dans la lutte contre les discriminations en milieu scolaire qui fera l'objet d'un documentaire diffusé sur *France 3* sur le vote des jeunes.

Pour encadrer cette petite troupe, un autre formateur de *La Boîte Sans Projet* m'accompagne. Nous sommes habités par le désir de libérer la parole de ces jeunes qui sont trop souvent infantilisés et trop peu entendus.

VIII

Par ailleurs, notre travail est observé par une étudiante belge en master sciences de l'éducation spécialité éducation populaire qui souhaite interroger nos pratiques éducatives mises au service de l'émancipation des jeunes.

Les motivations qui ont poussé les participants à prendre part à cette formation atypique étaient variées, à savoir :

- Envie de dénoncer la récupération politique de l'engagement des jeunes avec le sentiment d'être la caution de l'État *via* des dispositifs (ex. : Conseil régional jeune)
- Témoigner de l'expérience du Service civique qui devient une machine à précariser les jeunes et qui est trop souvent considéré comme la seule voix de l'engagement.
- Restaurer une forme de légitimité et affirmer, malgré son âge, l'expertise de certains sujets vécus et/ou expérimentés par les jeunes eux-mêmes.
- Nommer des oppressions et lutter contre le sexisme ordinaire.

Cette formation s'est clôturée un an plus tard avec l'organisation de l'événement « Tu veux la voir ma jeunesse ! ». L'objectif était que les jeunes deviennent acteurs de cet événement festif, éducatif et citoyen.

Au programme, une rencontre de jeunes (de 13 à 17 ans) issus de 3 quartiers intégrés au dispositif politique de la ville dans un centre culturel du centre-ville (tout un symbole). Le premier groupe avait travaillé à la réalisation d'un jeu de société grandeur nature sur les passions et les modes de vie des adolescents. Le second groupe a travaillé à la conception d'une émission de radio sur le thème de la culture – sa définition et son accès. Le troisième groupe a travaillé à la réalisation de 3 saynètes drôles et caustiques autour du racisme, de l'islamophobie et de l'image de « cas-soc » des jeunes de banlieues. Le lendemain, nous avons organisé des ateliers sur l'engagement des jeunes à travers le prisme de la mobilité européenne et internationale, ainsi que le Service civique. Le dernier jour fût consacré à l'arpentage (méthode de lecture collective) des programmes politiques (nous étions à quelques mois des élections) autour des politiques jeunesse.

En ayant recours à des méthodes participatives d'éducation populaire, nous avons interrogé nos trajectoires, nos histoires de vie, nos déterminismes et nos pistes d'émancipation. Nous avons tous convenu,

qu'à notre manière, nous étions engagés, peu importe qu'il s'agisse d'un parti, d'un syndicat, d'un mouvement autonome, voire anarchiste, d'une association ou de son université. Tous, nous ressentions le besoin irrésistible de changer le monde, ses injustices, ses inégalités, son capitalisme dévorant.

Je ne pourrais pas dire à quel point cette formation a eu un impact sur les engagements de chacun, mais tous continus à s'engager.

En conclusion, l'engagement doit être conditionné à la seule nécessité et responsabilité d'améliorer ses conditions de vie, son estime personnelle et sa soif de comprendre le monde, pour que dans un second temps, cet engagement serve d'appui à l'amélioration des conditions de vie des autres, des plus opprimés, des plus précaires.

L'engagement ne peut pas être délimité par des dispositifs d'État et ainsi servir d'outil de contrôle pour légitimer le pouvoir en place ou encore de chemin de traverse pour supprimer des acquis sociaux ou des droits fondamentaux.

S'engager c'est développer l'esprit critique, vouloir améliorer son quotidien et celui des autres, viser la justice sociale et l'égalité de traitement entre tous. C'est se syndiquer pour construire des revendications, entretenir un rapport de force et maintenir des conditions de travail acceptables. C'est parfois savoir s'insurger contre les injustices, comprendre les structures sociales et les rapports sociaux de dominations ●

Audrey Gondallier est formatrice dans une association d'éducation populaire.

Bibliographie

Lepage, Frank, *Éducation populaire, une utopie d'avenir*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2012.